



RIDM, Sébastien Lajoie
Directeur

RAPPORT BUDGÉTAIRE

2019

Régie incendie des Monts

Table des matières

Mot du directeur	2
1- RÉPARTITION DES COÛTS	3
2- L'EFFET NET	4
3- LES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	5
4- BUDGET ANNUEL.....	6
5- QUOTES-PARTS.....	7
6- PLAN TRIENNAL	10
Conclusion	10

Mot du directeur

Membres du Conseil d'administration,

J'ai le plaisir de vous présenter le budget 2019 de la Régie incendie des Monts. Ce budget se veut être innovant avec un service aux citoyens amélioré. Il présente l'implantation d'une nouvelle façon de faire dans l'organisation et montre des investissements importants.

Je désire débiter l'exercice en remerciant le conseil d'administration et en saluant leur audace d'implanter un service amélioré pour leur population. Bien que cette planification s'inspire des principaux standards de qualité et d'efficacité en vigueur dans le domaine de la sécurité incendie, elle laisse aux élus municipaux le soin de décider du niveau de protection qu'ils souhaitent offrir dans chaque secteur de leur territoire.

Pour sa troisième année, le budget s'appuie sur une analyse des premières années et sur une réflexion à la suite du dépôt de l'analyse d'opportunité pour le projet de construction de nouvelles casernes. Il permet de mettre en place des solutions permanentes à certaines problématiques rencontrées et permet le développement futur.

La gestion des finances de la Régie incendie des Monts doit se faire en respectant notre mission budgétaire et dans le souci d'offrir aux citoyens un milieu de vie de qualité et sécuritaire en offrant des services accessibles, tout en respectant la capacité de payer des citoyens. Dans une période où nous devons investir dans des projets d'envergures, nous devons aussi nous assurer de l'équité entre les générations afin d'assurer la pérennité de la Régie. La façon d'y arriver est de bien contrôler notre endettement.

Je vous présente un budget d'un montant de 1 941 779.40 \$. Ce budget montre une augmentation globale de 8.39% par rapport à 2018. Par contre, il est important d'insister sur le fait que cette augmentation est tributaire de l'implantation de la garde interne à compter du mois de mai 2019. Il ne faut pas associer cette augmentation à la création de la Régie, mais bien à l'amélioration des services offerts à l'ensemble de ses partenaires.

Tout au long de la préparation budgétaire, nous avons en tête de maximiser l'ensemble de nos dépenses de fonctionnement. Nous avons également cherché à augmenter notre efficacité. De plus, nous poursuivrons en 2019, la bonification de notre offre de services.

La Régie dispose d'une banque de projets très intéressants et diversifiés. C'est le début d'une liste d'investissement tout en assurant le maintien et l'amélioration de nos équipements. Notre programme de revitalisation de la flotte de véhicules 2018-2021 totalise des investissements majeurs en plus du dossier de construction de nouvelles casernes.

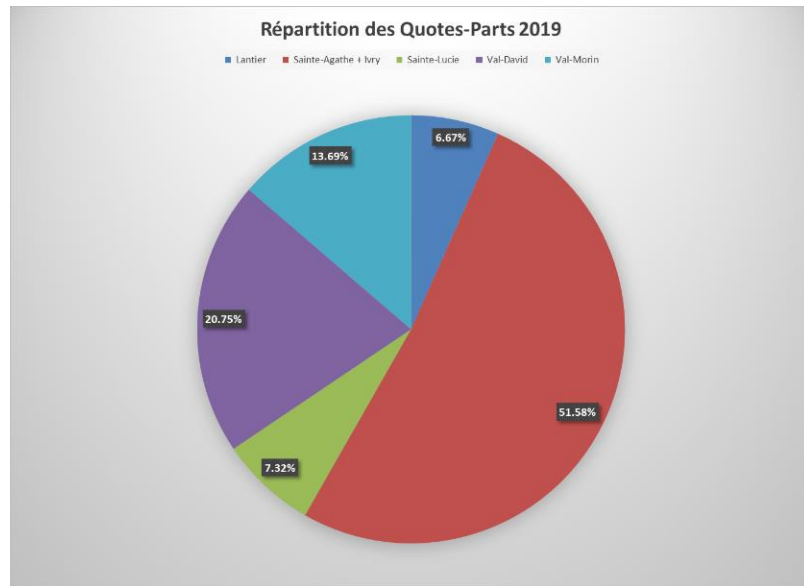
Bonne lecture!

Sébastien Lajoie, directeur

1- RÉPARTITION DES COÛTS

Conformément à l'article 8 de l'entente relative à la protection contre les incendies et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale, la quote-part est déterminée par la population totale se trouvant sur le territoire de chacune des municipalités. La population permanente est tirée du décret 1213-2017 daté du 13 décembre 2017 (annexe A). Ce décret est le plus à jour au moment de faire le calcul.

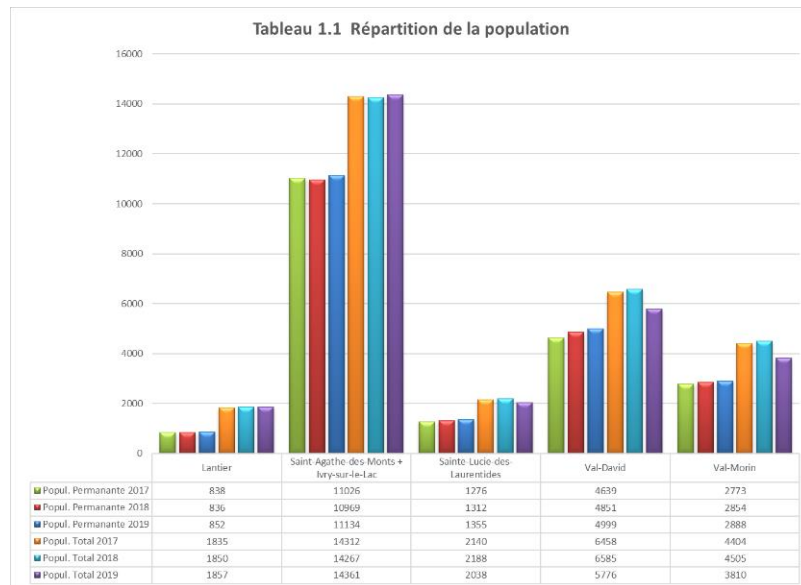
Comme le stipule aussi l'article, à la population permanente s'ajoute la population saisonnière calculée par la somme tirée des lignes 11 et 12, des inventaires par utilisation, inscrites au dernier rôle d'évaluation (annexe B). Les totaux sont multipliés par un facteur déterminant le nombre de personnes dans les ménages privés, selon les données les plus à jour de Statistique Canada (annexe C). L'addition des deux chiffres donne la population totale qui est utilisée pour établir la répartition des quotes-parts.



Le graphique « Répartition des quotes-parts 2019 » présente le calcul des contributions financières pour chacune des municipalités. Il a été mis à jour pour l'exercice financier.

Au fil des années, la répartition est réajustée selon les conditions décrites précédemment. Au tableau 1.1 pour la planification de l'année 2019, on remarque que la population totale de la municipalité de Lantier a connu une légère augmentation.

L'observation du même tableau présente une diminution marquée pour les municipalités de Val-David, Val-Morin et Sainte-Lucie-des-Laurentides. La Ville de Sainte-Agathe-des-Monts s'est vue récupérer l'augmentation de distribution des quotes-parts par son augmentation de population au nombre de 166 et la diminution des autres municipalités.



Le tableau 1.2 présente l'ensemble de la répartition

Tableau 1.2

Répartition des coûts (100% population) décret 1213-2017, 27 décembre 2017 pour la population 2018					
	Population permanente (1)	Nombre de résidences saisonnières (2)	Population saisonnière (3)	Population totale 2019 (4)	Taux de contribution financière 2019)
Lantier	852	437	1 005.10	1 857	6.6699%
Sainte-Agathe-des-Monts + Ivry-sur-le-Lac	11 134	1 403	3 226.90	14 361	51.5785%
Sainte-Lucie-des-Laurentides	1 355	297	683.10	2 038	7.3200%
Val-David	4 999	338	777.40	5 776	20.7465%
Val-Morin	2 888	401	922.30	3 810	13.6850%
Total	21 228	2 876	6 614.80	27 843	100.00%

2- L'EFFET NET

L'effet net est un facteur important qui vient influencer la quote-part des municipalités. Le tableau 2.1 présente l'effet net appliqué pour chaque partie prenante.

L'effet net avait été déterminé par la firme comptable au moment de la création de la Régie. Le calcul représente le budget de la municipalité à son entrée dans la Régie. Il est obtenu par les budgets alloués à l'incendie avant l'entrée dans la Régie ajoutée à sa dette actuelle, son équité nette et la partie de loyer qu'elle aura à assumer. Le montant total est soustrait à la partie du budget attribuable à la municipalité dans la Régie. Le montant ainsi déterminé est fixe et réparti sur une période de 10 ans. Il est ajusté chaque année afin de réduire l'impact sur les municipalités jusqu'en 2026.

Tableau 2.1

TABLEAU DE PRÉSENTATION DE L'EFFET NET SUR 10 ANS						
Municipalité	Lantier	Saint-Agathe + Ivry	Sainte-Lucie	Val-David	Val-Morin	Total
EFFET NET - annuel sur 10 ans	7 719.31 \$	(2 572.91) \$	(218.22) \$	(8 337.14) \$	3 408.96 \$	0
Année de référence 2017	77 193.11 \$	(25 729.08) \$	(2 182.24) \$	(83 371.42) \$	34 089.63 \$	0
Année 2 - 2018	69 473.80 \$	(23 156.17) \$	(1 964.02) \$	(75 034.28) \$	30 680.67 \$	0
Année 3 - 2019	61 754.49 \$	(20 583.26) \$	(1 745.79) \$	(66 697.14) \$	27 271.70 \$	0
Année 4 - 2020	54 035.18 \$	(18 010.36) \$	(1 527.57) \$	(58 359.99) \$	23 862.74 \$	0
Année 5 - 2021	46 315.87 \$	(15 437.45) \$	(1 309.34) \$	(50 022.85) \$	20 453.78 \$	0
Année 6 - 2022	38 596.56 \$	(12 864.54) \$	(1 091.12) \$	(41 685.71) \$	17 044.82 \$	0
Année 7 - 2023	30 877.24 \$	(10 291.63) \$	(872.90) \$	(33 348.57) \$	13 635.85 \$	0
Année 8 - 2024	23 157.93 \$	(7 718.72) \$	(654.67) \$	(25 011.43) \$	10 226.89 \$	0
Année 9 - 2025	15 438.62 \$	(5 145.82) \$	(436.45) \$	(16 674.28) \$	6 817.93 \$	0
Année 10 - 2026	7 719.31 \$	(2 572.91) \$	(218.22) \$	(8 337.14) \$	3 408.96 \$	0

3- LES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Les dépenses en immobilisations pour l'année 2019 incluent 9 projets. Le premier est le remboursement d'un emprunt sur 15 ans pour l'acquisition des camions et des équipements des municipalités à la création de la Régie. Deux autres projets sont l'acquisition d'un camion échelle et un camion pompe. Ces projets totalisent un investissement majeur de 2 238 810.00\$ et sont financés par un règlement d'emprunt. Quatre nouveaux projets pour un total de 160 000\$ sont pour le remplacement d'un véhicule (pick-up 825) qui a atteint sa fin de vie utile et qui présente plusieurs signes de détérioration. Une autre camionnette est prévue afin d'ajouter un véhicule utilisé par la prévention.

Les deux derniers projets sont pour le remplacement des habits de combat et des cylindres d'air comprimé qui ont atteint leurs dates de péremption. Le tableau 3.1 dresse la liste des investissements planifiés pour l'année.

Tableau 3.1 - AFFECTATIONS - ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Statut	Description du projet	Financé par	Montant de l'emprunt	Terme année
En cours	Achat des équipements des municipalités	Règlement d'emprunt	1 782 450.00 \$	15
En cours	Véhicule prévention (Dodge Journey)	Fonds de roulement	57 400.00 \$	5
En cours	Véhicule Pick-up F-250	Fonds de roulement	58 100.00 \$	7
En cours	Camion pompe (E-ONE)	Règlement d'emprunt	730 048.16 \$	20
En cours	Camion echelle (E-ONE)	Règlement d'emprunt	1 508 762.54 \$	20
Nouveau	Véhicule Pick-up F-250	Fonds de roulement	60 000.00 \$	7
Nouveau	Véhicule chef aux opérations (Ford exploreur)	Fonds de roulement	50 000.00 \$	7
Nouveau	Bunker	Fonds de roulement	25 000.00 \$	8
Nouveau	Cylindre d'oxygène	Fonds de roulement	25 000.00 \$	8
			4 296 760.70 \$	

4- BUDGET ANNUEL

Le budget annuel sera d'un montant de 1 941 779 \$. En soustrayant les revenus, la partie assumée par les municipalités sous forme de quote-part sera de 1 928 779\$. Le budget représente une hausse globale répartie de 8.39% par rapport à l'année 2018. Vous trouverez la liste détaillée par chacun des postes budgétaires à l'annexe D.

Sur le budget total de la Régie, 93% de la dépense est affectée aux activités de fonctionnement.

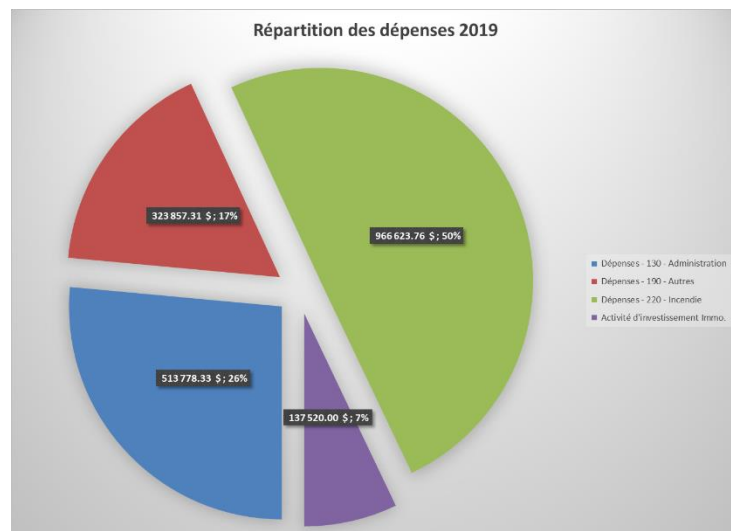
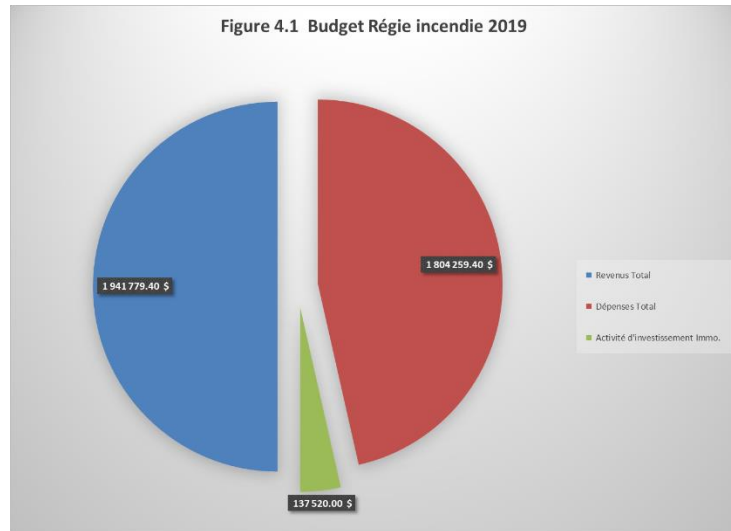
Les 7 % restants sont dédiés aux activités d'investissement et d'immobilisation.

Une proportion de 50 % des dépenses est attribuable directement aux opérations et à la formation. Ces dépenses comprennent la rémunération et les avantages sociaux pour l'ensemble des interventions, de la formation continue et de la formation régulière. On y retrouve aussi l'entretien, l'inspection et les réparations des camions et des équipements.

L'augmentation des dépenses incendie (220) représente 7.36 %. Cette augmentation est principalement due à l'implantation de la garde interne dans l'année. Une partie des sommes allouées à la garde a été récupérée dans d'autres fonctions budgétaires où des fonds étaient disponibles et ont été transférés. Cela a permis de limiter l'impact de l'implantation de la garde.

Composent le secteur d'activité de l'administration (130), les frais liés au personnel permanent, les contrats professionnels ou techniques, les fournitures de bureau et les assurances collectives, représentant 26 % des dépenses totales.

Les principales augmentations sont liées à l'embauche d'un 2^e pompier/préventionniste pour augmenter les activités de prévention et pour compléter les heures de garde interne.



Les sommes prévues pour la consolidation du poste de la commis comptable ont été récupérées dans les frais de service technique.

Dans une proportion de 17 % pour les autres dépenses (190), on retrouve les frais utiles comme l'électricité, le chauffage, le téléphone, l'internet, les assurances pour les équipements, les frais de transport et de poste et finalement les intérêts sur l'emprunt.

Une bonne partie des sommes récupérées avec le loyer et les frais de service suite à la fermeture de la caserne 25 permet de rediriger les sommes sur les intérêts dans l'investissement sur emprunt qui représente la majeure partie de l'augmentation. Cela a permis de limiter les augmentations financières dans l'acceptation de remplacement du camion pompe et le camion échelle.

Le dernier quartier du budget, avec 7%, représente les remboursements en capital sur les projets d'investissement.

FRAIS DE FINANCEMENT	Budget 2019
Remboursement en capital	97 200,00
Intérêts et autres sur frais de financement	100 522,46
Contribution au fonds de roulement	18 300,00
	<hr/>
	216 022,46

5- QUOTES-PARTS

On présente pour chacune des municipalités l'ensemble des répartitions budgétaires par secteur d'activité. Les revenus totaux sont répartis par municipalité au même pourcentage utilisé pour la répartition des quotes-parts.

Le budget total en additionnant le budget de fonctionnement et les immobilisations est soustrait des revenus. La somme obtenue est alors additionnée à l'effet net. Le résultat final détermine la quote-part que chacune municipalité doit assumer.

Aux dernières lignes du tableau, on soustrait les revenus de location de bâtiment à la quote-part assumée par chacune d'entre elles pour représenter le coût net pour la municipalité.

Finalement, au tableau 5.2, vous retrouverez le montant total et la répartition des quotes-parts dans un échéancier en 4 versements ainsi que les dates prévues du paiement. L'impact de l'effet net est appliqué au premier versement.

Lantier	2019	2018
Revenus autres (01)	867,09	818,26
Dépenses de fonctionnement (02)	120 343,15	105 487,16
Dépenses en immobilisation (03)	9 172,51	7 269,93
Dépenses en incendie	129 515,66	112 757,08
Sous-total	128 648,57	111 938,82
Effet net	61 754,49	69 473,80
Quote-part	190 403,05	181 412,29
Revue de loyer	28 645,33	28 645,33
Coût net pour la municipalité	161 757,72	152 767,29

Sainte-Lucie-des Laurentides	2019	2018
Revenus autres (01)	951,60	967,73
Dépenses de fonctionnement (02)	13 2072,24	124 756,82
Dépenses en immobilisation (03)	10 066,50	8 597,95
Dépenses en incendie	142 138,74	133 354,77
Sous-total	141 187,14	132 387,03
Effet net	(1 745,79)	(1 964,94)
Quote-part	139 441,35	130 423,01
Revue de loyer	14 528,36	14 657,94
Coût net pour la municipalité	124 912,99	115 765,07

Sainte-Agathe-des-Monts et Ivry-sur-le-Lac	2019	2018
Revenus autres (01)	6 705,21	6 309,40
Dépenses de fonctionnement (02)	930 610,03	813 385,05
Dépenses en immobilisation (03)	70 930,76	56 056,58
Dépenses en incendie	1 001 540,79	869 441,62
Sous-total	994 835,58	863 132,23
Effet net	(20 583,26)	(23 156,17)
Quote-part	974 252,32	839 976,06
Revue de loyer	71 526,06	71 526,06
Coût net pour la municipalité	902 726,32	768 450,06

Val-David	2019	2018
Revenus autres (01)	2 697,04	2 912,18
Dépenses de fonctionnement (02)	374 320,26	375 427,78
Dépenses en immobilisation (03)	28 530,55	25 873,60
Dépenses en incendie	402 850,81	401 301,38
Sous-total	400 153,77	398 389,20
Effet net	(66 697,14)	(75 034,28)
Quote-part	333 456,63	323 354,92
Revue de loyer	-	18 406,52
Coût net pour la municipalité	333 456,63	304 948,39

Val-Morin	2019	2018
Revenus autres (01)	1 779,06	1 992,43
Dépenses de fonctionnement (02)	246 913,73	256 856,64
Dépenses en immobilisation (03)	18 819,68	17 701,95
Dépenses en incendie	265 733,41	274 558,59
Sous-total	263 954,35	272 420,83
Effet net	27 271,70	30 680,67
Quote-part	291 226,05	303 246,83
Revue de loyer	28 826,00	28 826,00
Coût net pour la municipalité	262 400,05	274 420,83

Tableau 5.2 date de distribution des quotes-parts

Municipalité	Lantier	Ste-Agathe + Ivry	Ste-Lucie	Val-David	Val-Morin
Date					
Quotes-parts	190 403,05	974 252,32	139 441,35	333 341,30	291 226,05
1 ^{ER} FÉVRIER 2019	93 916,63	228 125,64	33 551,00	33 341,30	93 260,29
Quotes-parts	32 162,14	248 708,90	35 296,79	100 038,44	65 988,59
Effet net	61 754,49	(20 583,26)	(1 745,79)	(66 697,14)	27 271,70
15 AVRIL 2019	32 162,14	248 708,90	35 296,79	100 038,44	65 988,59
15 JUIN 2019	32 162,14	248 708,90	35 296,79	100 038,44	65 988,59
15 AOÛT 2019	32 162,14	248 708,90	35 296,79	100 038,44	65 988,59

6- PLAN TRIENNAL

Le plan triennal présenté au tableau 6.1 est une vision globale des investissements à prévoir pour les trois prochaines années. Il y est à titre indicatif et devra faire l'objet de discussions avec les membres du conseil d'administration, projet par projet. Le projet de véhicules est tiré du programme de revitalisation de la flotte de véhicules. Les remplacements de certains équipements inscrits au plan triennal ont aussi fait l'objet d'un questionnement sur le développement futur de la Régie incendie des Monts.

TABLEAU 6.1 PROGRAMME TRIENNAL			
AFFECTATIONS - ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Description du projet	Financé par	Montant de l'emprunt	Terme année
2019			
VUS utilitaire 4x4	Fonds de roulement	50 000.00 \$	7
Véhicule "pick-up" F-250	Fonds de roulement	60 000.00 \$	7
Cylindres d'oxygène	Fonds de roulement	25 000.00 \$	8
Habits de combat	Fonds de roulement	25 000.00 \$	8
		160 000.00 \$	
2020			
Camion pompe	Règlement d'emprunt	700 000.00 \$	15
VUS utilitaire 4x4	Fonds de roulement	60 000.00 \$	7
Cylindres d'oxygène	Fonds de roulement	25 000.00 \$	8
Habits de combat	Fonds de roulement	25 000.00 \$	8
		810 000.00 \$	
2021			
Camion pompe-citerne	Règlement d'emprunt	550 000.00 \$	15
Cylindres d'oxygène	Fonds de roulement	25 000.00 \$	8
Habits de combat	Fonds de roulement	25 000.00 \$	8
		600 000.00 \$	

Conclusion

Je suis satisfait des opportunités de développement et d'avancement qu'offre ce budget. Il permet à la Régie de faire un pas vers l'avant et d'offrir une amélioration des services efficaces à la population.

Le pourcentage d'augmentation peut sembler élevé, mais il se trouve juste et raisonnable. Afin de limiter l'augmentation, les projets ont été répartis dans un plan quinquennal. Les prochaines années seront exigeantes en investissement. Par contre, ces investissements sont nécessaires afin de situer notre service dans la moyenne provinciale et de s'assurer que le service incendie possède les ressources monétaires nécessaires afin d'offrir un service de qualité et stabiliser le service à plusieurs égards.